#### CONSEIL D'ECOLE CRAS/MORETTE

## COMPTE -RENDU N°2

Mardi 22 mars 2016, 20h30 à Morette

#### PRÉSENTS:

Morette: Mme Battuz Monique

Mme Roche Fabienne
Cras: Mme Watré Catherine

Mme Martin Gwladys

*Mr Houari Hocine (Complément de temps partiel de Mme Martin)* 

Maire de la commune de CRAS : Mme Di Maria Nicole

Maire de la commune de MORETTE : Mme Picard Wolff Aude

Représentants élus au Conseil Municipal chargés des affaires scolaires :

Cras: Mme Deplantes Françoise conseillère municipale.

Mme Cheval Bénédicte

Président du syndicat intercommunale des 5 Communes (SSI) :

Mr Florent Zannello / Mme Patricia Prelle (vice présidente)

Représentants des parents d'élèves : Mme Dridi Jannet, Mme Bilde Aurélie

A.T.S.E.M: Mmes Muzelier Lyliane, Mle Foscallo Charlotte (stagiaire à l'école maternelle de Cras)

Personnel de cantine :

Morette: Mme Reboud Nadine Cras: Mme Mermet Gerlat Annie

#### **EXCUSES:**

Mme Boivin Pauline déléguée de parents d'élèves de Cras Mme Bonneton Claire déléguée de parents d'élèves de Morette Mme Crépin Isabelle ATSEM Mme Gavin Marie Laure

## Les services aux familles:

#### Cantines :

Les effectifs sont tous les jours importants sur les deux communes : 40 à Cras et 32 à Morette

#### - Garderie:

Un souci a été signalé par le personnel de garderie du soir (période transitoire entre garderie et activité Karaté pour certains enfants).

Problème de responsabilité à 18h car quelquefois les responsables du karaté ne sont pas toujours là à 18h précises .

Le personnel peut-il laisser l'enfant attendre seul l'ouverture du Karaté si oui, qui est responsable ?

Si ce sont des enfants d'âge élémentaire ils peuvent soit rentrer chez eux ou attendre l'ouverture du karaté, pour des enfants d'âge maternel, le personnel de garderie se doit d'attendre qu'on vienne les chercher ou doit les remettre au personnel du karaté, si ceux-ci y sont inscrits.

Le karaté fonctionnera jusqu'au 7 avril inclus sur la commune de Cras puis il

changera de local. Après les vacances de printemps les séances se dérouleront à Morette.

Transport : Souci lié aux TAP lorsqu'un personnel est absent pour les transports ou pour les temps périscolaires/ les enseignantes ne peuvent remettre les enfants de maternelle à des adultes qui ne leur ont pas été présentés préalablement.

Mme Mermet Gerlat Annie signale qu'un contrôle a été effectué dans le car. Tous les enfants avaient bien leur carte ce jour. Elle tient à préciser cependant que si un enfant n'était pas en possession de sa carte le jour du contrôle, la famille devrait payer une amende de 45 euros.

#### Lire et Faire Lire :

Bilan communiqué aux mairies et écoles.

Les groupes de lecture sont généralement constitués de 5 enfants par personne. Mais l'une des 2 personnes qui intervient sur Cras ne continuera pas pour des raisons de santé l'an prochain, il faudrait donc penser à faire un appel à bénévoles.

Lettre de la Ligue de l'enseignement adressée aux communes lue par Mme Di maria :

Dans le cadre de l'anniversaire des 15 ans de Lire et Faire Lire, l'association souhaiterait récolter des témoignages d'enfants, de parents auprès desquels les bénévoles interviennent. Ces témoignages seraient mis en valeur lors du bilan départemental : fête des 15 ans prévue le 2 juin . La récolte des témoignages prendra fin le 15 avril.

Mme Di Maria confie ce courrier au syndicat scolaire qui se chargera de ce sondage, ces retours peuvent être faits dans le cadre des TAP sous diverses formes : poèmes / dessins....

# Fonctionnement général :

# - Anticipation sur les effectifs 2016 – 2017

**PS** : 10 avec peut-être 3 arrivées de l'extérieur mais qui ne compteront pas cette année.

**MS**: 6 inscrits

**GS** : 20 dont 2 ne compteront pas dans les effectifs de cette année.

**CP**: 9 **CE1**: 12 **CE2**: 9

**CM1**: 14 (dont un départ possible)

**CM2**: 12

Total: Version haute 95 élèves (dont 92 comptent).

Pas de fermeture en l'état actuel.

**Pour septembre 2017**, 12 élèves partent en 6e seulement 8 élèves de Cras et Morette arrivent. Si on se trouve en version très basse, on descend à 79 élèves et donc sous le seuil de fermeture.

Il faut souligner que depuis quelques années, les effectifs varient significativement entre avril et septembre et que nous avons rarement des certitudes sur les élèves qui restent inscrits.

## Répartition des élèves pour l'année 2016/2017

les 36 élèves de maternelle impliquent une partition du groupe de GS.

Lors de réflexions préalables, nous nous sommes orientées vers une répartition par lieu d'habitation.

Les enfants habitant à Cras, Chantesse continueront leur scolarité à Cras et les enfants de Morette, Tullins et Vatilieu iront à Morette .Cette répartition allégera la classe de CP .

Les répartitions des élèves se font en fonction des effectifs qui ne dépendent aucunement de nous.

Nous nous efforçons de répartir au mieux les élèves de manière à favoriser leur bien être à l'école et leurs apprentissages.

# Inscriptions des élèves : Le passage en mairie est obligatoire.

Les parents passent en Mairie puis en possession du document délivré par celles-ci les parents se présentent au directeur de l'école .

# Les maires inscrivent et les enseignants admettent les élèves.

Les directrices ne peuvent admettre les élèves qu'après les inscriptions en mairie.

Les directrices demandent aux municipalités, d'obtenir à la mi-mai l'ensemble des inscriptions pour la rentrée prochaine afin de faire le point sur les effectifs.

Mmes les maires demandent aux directrices de leur communiquer les listes des Noms des élèves et leur lieu d'habitation .

Une rencontre des nouveaux parents à l'école maternelle de Cras est prévue le Mardi 28 juin à 18h30.

Comme d'habitude, cette rencontre se fera également à Morette pour les nouveaux inscrits. La date sera communiquée ultérieurement.

## - **P.P.M.S**: PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETE

Nos écoles peuvent être confrontées à des risques majeurs qu'ils soient d'origine naturelle , technologiques, ou des situations d'urgence (intrusions/attentats) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

En conséquence chacun doit s'y préparer c'est l'objectif de la mise en place d'un tel plan.

Les directeurs sont dans l'obligation de rédiger, un plan par établissement scolaire et d'en tenir informer le personnel et les familles.

Le P.P.M.S est une réflexion commune, en équipe avec les municipalités qui doit permettre de faire face aux risques que pourraient encourir les enfants dans les écoles.

## **RISQUES**: trois natures de risques

Catastrophes naturelles et risques météorologiques : nos communes sont concernées par :

de fortes crues torrentielles, risques modérés de retrait de gonflement des sols argileux, de glissement de terrain ,de sismicité (niveau 3), de feu de forêt, de vents violents, tempêtes, orages, chutes de grêle...

Catastrophes industrielles et technologiques :usines Seveso, risques chimiques liés aux transports de matières dangereuses (on se doit d'anticiper car un camion peut toujours être dérouté pour une raison ou pour une autre), le nucléaire.

Auxquels se rajoute le risque **Intrusion** /**Attentat.** Le plan vigipirate est plus que jamais, toujours en vigueur.

**ALERTE** : on n'entend pas l'alerte de Tullins donc elle ne peut se faire que par téléphone : (préfecture ou mairie) ou par le déplacement d'une personne. Les alertes météo et pollution de l'air sont anticipées et communiquées par mail directement de la préfecture. Les municipalités peuvent être informées par sms portable , mail et donc les mairies relaient l'information aux écoles .

MISE A L'ABRI DES ELEVES: Une mise à l'abri n'est pas un confinement car nos classes sont impossibles à confiner. Dans les espaces de confinement nous devons obligatoirement avoir une arrivée d'eau et des toilettes.

**A Morette** :le lieu de mise à l'abri est la classe de Mme Battuz Monique, sauf en cas de tempête venant du sud.

A Cras: étant donné que la classe de Mme Martin Gwladys va être déplacée dans le bâtiment de l'école maternelle (salle d'évolution), le lieu de mise à l'abri se fera dans la classe maternelle de Mme Watré Catherine pour les 2 classes.

Des aménagements sont évidemment possibles en cas de situation "imprévue", sachant qu'on a évoqué toutes sortes de situations et anticipé les procédures.

La constitution d'une malle de secours qui sera placée dans la salle de confinement est en cours de réalisation par les municipalités.

#### **CONSEILS:**

- ne pas venir chercher les enfants de suite en cas de problème, sachant que les écoles sont prioritaires dans l'intervention des secours. Possibilité de risques ajoutés s'il faut ouvrir aux parents qui se présentent.
  - Ne pas oublier de prévenir de l'arrivée de personnes nouvelles puisque nous sommes tenus de vérifier qui entre dans l'école (fermeture des portes et portails obligatoire dès l'heure d'entrée en classe).

Le P.P.M.S est réfléchi par les municipalités sur la base des PPMS d'écoles, pour tous les temps périscolaires (garderies /cantine / TAP...) et présenté à l'ensemble du personnel intervenant dans les écoles.

### LES EXERCICES DE SIMULATIONS :

A Morette: Exercice incendie en novembre.

Exercice de Mise à l'abri le 01 février.

A Cras: Exercice incendie :le 17 décembre en présence de 2 pompiers.

Pour l'exercice de mise à l'abri nous sommes dans l'attente de la réunion des deux classes dans le même bâtiment, sachant que la mise à l'abri en situation actuelle a été discutée si ce n'est essayée.

Un exercice supplémentaire doit être réalisé avant la fin de l'année.

## Objectifs de ces exercices :

**Pour les élèves** : s'entraîner pour dédramatiser une éventuelle situation d'urgence **Pour le personnel enseignant et autres adultes présents dans les locaux**: pointer les dysfonctionnements éventuels d'organisation de mise à l'abri et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter au PPMS.

Le document P.P.M.S est principalement un outil pour les enseignants et le personnel rattaché à l'école.

Une brochure informative sera affichée dans les écoles.

### -Travaux:

#### - Travaux à Cras:

Le déménagement de la classe de Mme Martin Gwladys se fera la première semaine des vacances de printemps. La classe sera donc installée à la maternelle dans la salle d'évolution. Il faut compter 10 mois de travaux , début des travaux début mai.

La nature des travaux : Réfection de la salle de classe avec des sanitaires conformes aux normes. Ces travaux apporteront confort aux enfants mais également à l'enseignant. Ces projets de réfection ont été étudiés et réfléchis en étroite collaboration avec le personnel enseignant. Changement de mobilier qui sera neuf et plus adapté / équipement informatique repensé.

Dans un deuxième temps, auront lieux les aménagements extérieurs, en menant de front celui de la cour de l'école primaire et celui de l'école maternelle.

## - Travaux à Morette :

#### Travaux d'accessibilité :

Travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite comme :élargissement de portes et couloirs, accès de l'école ,pose d'une main courante pour les escaliers, coloration des contremarches...

Ces travaux seront réalisés pendant l'été aux alentours du 7 juillet.

- Chaudière de Morette : Est tombée en panne mais les classes ont

bénéficié de radiateurs électriques efficaces. A aucun moment les enfants et le personnel n'ont eu froid. Les enseignantes remercient la mairie d'avoir traité au plus vite ce problème.

## - E.N.T : L'installation de l'ENT = Espace Numérique de Travail

C'est un outil, un espace de travail intéressant qui permettrait d'améliorer : l'organisation, la communication et la coordination des actions (élèves et classes). Si on le couple à un blog ou à un site, les communications avec les familles seront facilitées.

Cette installation nécessite un investissement de 100 à 120 € par an. Il faut une « adresse IP fixe » donc il faudrait un abonnement professionnel. Nous souhaiterions en installer un sur les communes de CRAS et MORETTE mais ce serveur pourrait éventuellement héberger plus tard, d'autres structures de manière complètement étanche. Cela pourrait permettre d'amoindrir les coûts.

Les classes se sont déjà dotées d'un disque dur de « 1 Terra » pour le bon fonctionnement de cet espace numérique sur Cras /Morette . Il s'agit d'un hébergement local.

Les mairies peuvent également y avoir un espace.

Jean Christophe Dye (conseiller pédagogique TICE) a contacté les municipalités afin de rencontrer les personnes référentes en informatique des communes et voir si techniquement cette installation est possible et à quel coût.

Il présentera la possibilité aux écoles de Notre Dame de l'Osier/ Vatilieu / Chantesse et également à Poliénas de pouvoir s'y joindre.

#### - Remerciements:

**Morette** :pour avoir mis à disposition ce qu'il nous fallait pour utiliser de manière optimale les tablettes .

**Cras** : pour l'ordinateur de direction très apprécié par Catherine Watré.

## -Projets:

## - Architecture et patrimoine

Chaque classe avance à sa mesure. Un projet commun d'élaboration d'un mur "monument / panorama" a émergé.

Il aurait une fondation – pour le creusement de laquelle nous demanderons sans doute l'aide des parents sur un week-end.

Cette construction sera composée : d'un soubassement, d'une partie en pisé puis d'une fenêtre délimitée par des briques d'adobe, et dotée d' une charpente de toit deux pans .

Nous nous sommes formés à ces techniques de maçonnerie auprès de l'association Aplomb qui nous accompagnera dans la construction de ce mur. Cette formation nous a permis d'anticiper sur les actes demandés aux élèves en mai. Elle était riche et indispensable.

Nous sommes en pourparler avec des propriétaires pour implanter notre mur. Si ce n'est pas possible sur le terrain repéré, le mur sera élevé à Morette sur un terre-plein en dessous de l'église.

- **Piscine** : elle démarrera ce jeudi 24 Mars et ce tous les jeudis jusqu'en juillet. Aucun parent n'a passé d'agrément cette année ni l'an dernier. Les séances de piscine risquent de s'arrêter par manque de parents agréés et de parents accompagnateurs dans le car.
- Classe nature PS/MS: du 13 au 15 Juin à AUTRANS centre Montagne et Musique. Cette classe s'inscrit au projet commun des 4 classes : « Architecture et Patrimoine ».

20 élèves participeront à cette classe, 4 ne viendront pas pour les raisons suivantes : trop jeunes ou ayant des problèmes de santé.

Une deuxième réunion avec les parents et accompagnateurs aura lieu pour une organisation matérielle / pratique, la date sera fixée ultérieurement.

- Sortie Morette: Visite prévue du musée sur l'évolution de l'habitat, le 29 Avril ; Les enseignantes sont dans l'attente d'un devis de Perraud pour aller à Charavines .
  - Cross le 4 mai : erreur de date au cours du dernier conseil.

Un doodle a été envoyé aux familles peu de réponses pour l'instant.

**Basket** : CRAS : **Cycle 3** : séances prévues du 25 Avril au 23 mai tous les lundis 14 h 30 sur le terrain de la salle des fêtes.

**Cycle 1**: 3 séances prévues fin Mai *début Juin mais non encore fixées*.

Cycle 2 : plus qu'une séance.

# - Projet numérique à Morette:

- Un projet a été présenté par les enseignantes et envoyé à l'inspection académique en vue de bénéficier, pour une durée de 3 mois, de 1 lot de 5 tablettes de Janvier à Mars. Les élèves ont découvert l'outil dans l'objectif de créer des abécédaires, des histoires....ils l'ont également utilisé pour valoriser des prises d'indices et des recherches sur le thème du patrimoine et de l'architecture dans les rues de Morette. Les élèves sont passés de la production orale à la production écrite avec plaisir car l'outil est tellement riche et ludique.
- Des applications étaient également installées sur ces tablettes permettant de travailler :
  - en phonologie
  - jeux en anglais, jeux mathématiques .
  - Un article de fond a été écrit par une journaliste sur le

sujet pour le Dauphiné.

-

- Les enseignantes sont ravies de ce que cet outil a pu générer de fort chez leurs élèves (plaisir de faire, d'apprendre plus en autonomie....). Ce fut une belle expérience .
- **Mare pédagogique** : rien de prévu pour l'instant,les enseignantes vont recontacter l'Espace Nature Isère....
  - Journée "comme en sixième" :

Le 2 avril « journée portes ouvertes » au collège de Tullins a été proposée aux familles .

Jeudi 26 mai « une journée comme en 6 éme »

Les élèves seront encadrés par Mr Hocine.

Les élèves de CM2 sont 14 cette année, un transport en car sera organisé (voir avec l'école de Poliènas pour le partage des frais de transport).

**Date du prochain et dernier conseil d'école :** *Mardi 21 juin à Cras* 

L'équipe enseignante